

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-

DECRET N° 69-326 /D/SGG

du 17 Décembre 1969

portant nomination de Mr Pascal ADDA,  
Administrateur, en qualité de Secrétaire  
Général du Ministère de l'Intérieur et de  
la Sécurité -  
-----

LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE,

- VU la Proclamation du 10 décembre 1969 ;
  - VU le Décret n° 69-319/D-SGG du 12 décembre 1969,  
portant création du Directoire ;
  - VU le Décret N°238/PR du 17 août 1968, relatif à la création  
des secrétariats généraux des Ministères ;
  - VU le Décret n° 69-325/D-SGG du 17 décembre 1969,  
portant création du Secrétariat Général du Ministère  
de l'Intérieur et de la Sécurité ;
  - VU le Décret N°239/PR du 17 août 1968, fixant les  
rémunérations, les indemnités et les prestations en nature  
des secrétaires généraux des ministères ;
- le Directoire entendu,

DECRETE :

Article 1er - Mr Pascal ADDA, Administrateur, est nommé Secrétaire  
Général du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité.

Article 2 - Le présent décret qui aura effet à compter de la date  
de sa signature, sera publié et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à COTONOU, le 17 Décembre 1969  
par le Président du Directoire,

Lieutenant-Colonel  
Benoit Koffi SINZOGAN

Lieutenant-Colonel  
Paul-Emile de SOUZA

Ampliations :

PR 4 - CS 6 - CES 5  
MIS 4 - DAI 4 - Ministères 10  
SGM 10 - SGPR 2 - SGG 4 - DI 8  
IAA-DCCT-DN-Gde Chanc. 6 - JORD 1  
DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6 - DFP +  
SDP 4 - DB-CF-DC-Solde 4 - Trésor 4.

Lieutenant-Colonel  
Irope Maurice KOUANDETE